

COMMUNE D'OLLIERGUES

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VENDREDI 18 JUILLET 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS : 14

EN EXERCICE : 14

PRESENTS : 6

PROCURATION : 4

Heure de début de séance : 19h00

Présents :

CHASSAIGNE Aurélien, COSTE Roger, KAUFFELD Monique, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud, ROUX Hélène.

Absents excusés : BAARDMAN Bruno, COLLANGE Katy, DOURILLE Alain, GRARD Mathieu, CHARBONNIER Marie-Laure, MARATRAT Gilles, OLIVIER Katia, VERNET Thimothée

Procuration : GRARD Mathieu à PROVENCHERE Arnaud, CHARBONNIER Marie-Laure à ROUX Hélène, VERNET Thimothée à COLLANGE Cathy, DOURILLE Alain à COSTE Roger

Désignation des secrétaires de séance

Il est procédé à la désignation de deux secrétaires de séance : Madame PEUDEVIN Mireille et Madame ROUX Hélène

Observations avant la séance

Le quorum n'est pas atteint, Monsieur le maire informe l'assemblée qu'une nouvelle réunion sera convoquée dans les délais légaux.

Il propose d'exposer tout de même les points inscrits à l'ordre du jour sans qu'il y ait de vote.

Avant cela, il fait part de l'arrivée de Madame VERNEY Fleuriane dans les locaux de l'extension du centre de santé pour y exercer son activité de psychologue.

Madame VERNEY Fleuriane prend la parole pour se présenter. Elle habite la commune de Sauviat depuis 2009 et travail à l'hôpital de Thiers dans un service à destination des enfants et des adolescents. Elle souhaite partager son temps de travail. Son activité à

Olliergues débutera à partir de septembre. Elle explique avoir une formation de psychothérapeute et de psychanalyste. Elle propose également dans le cadre de son activité de la médiation pour les couples et les familles ainsi que de la sophrologie.

Monsieur le maire informe également de l'installation de Monsieur CHAMORET Gaëtan, ostéopathe du sport, à partir du 15 août dans les locaux de l'extension du centre de santé.

Il indique que le Centre de santé municipal accueille Madame PUGHEON Christine, stagiaire en formation de secrétaire médicale. Il précise que cela permet de soulager l'assistante médicale en place.

Il expose enfin que deux points seront ajoutés à l'ordre du jour. L'un relatif aux régularisations foncières impasse Maurice Saubert et l'autre concernant la réfection d'une cinquantaine de points lumineux endommagés par la grêle du 1^{er} juin.

Décision modificative n° 1 – Budget général

Monsieur DEGRUTERE Gaël expose qu'il s'agit d'une décision modificative importante par son montant supérieur à 500 000€. Cela concerne des opérations d'ordre purement comptable.

Décision modificative n° 1 – Budget assainissement

Monsieur DEGRUTERE Gaël expose qu'il s'agit d'un virement de 50€ de crédits entre deux chapitres afin de couvrir les dépenses supplémentaires relatives à l'annulation de titres.

Admissions en non-valeur – Budget assainissement

Monsieur le maire informe qu'il s'agit de factures d'assainissement non réglées et adressées à une EURL qui a été liquidée.

Subvention exceptionnelle

Monsieur le maire informe qu'il sera proposé le versement d'une subvention exceptionnelle de 500€ à l'association Music Oll.

Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques d'Ambert

Monsieur le maire explique qu'un enfant résidant Olliergues est scolarisé en classe Ulys et qu'il convient de verser à la commune d'Ambert une participation de 546.83€.

Marché de voirie 2025

Monsieur le maire expose qu'un appel d'offre a été lancé concernant ce projet. La commission d'appel d'offres s'est réunie et a examiné les deux offres émises (Colas et Eurovia). La proposition est de retenir l'offre de l'entreprise Eurovia.

Adhésion à la mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Puy de Dôme

Monsieur le Maire explique que cette mission consiste en l'instruction des dossiers de retraite des agents de la collectivité. Le montant de l'adhésion est de 410€/an et la convention couvre 3 années à compter de 2026.

DPU

Monsieur le Maire expose que 8 biens ont été mis en vente depuis la dernière réunion du Conseil municipal.

Grêle du 1^{er} juin

Monsieur le maire informe qu'à ce jour, les dégâts sur les biens communaux sont estimés à plus de 800 000€ et qu'il y a des désaccords avec l'assureur.

Musée des métiers et traditions

Monsieur le maire informe de la mise en place de vidéos dans chaque salle du musée ainsi que le maintien de la gratuité.

Il informe également qu'une exposition de photos se tiendra au château.

Tour de France Féminin

Monsieur le maire rappelle que le tour de France féminin passera à Olliergues le 31 juillet. A cette occasion certaines routes seront fermées de 11h50 à 17h30.

Questions diverses

- Effectifs écoles :
 - Maternelle : 21
 - Primaire : 36
 - Collège : 96
- Petit Casino : une transaction est en cours avec l'actuelle gérante du Vival d'Augerolles et la reprise est espérée pour la fin de l'année. L'enseigne devrait changer pour Vival qui proposera la même gamme de produits avec des tarifs inférieurs.
- Visites guidées du bourg : la première de la saison a eu lieu aujourd'hui
- Mobiplus : les chèques mobiplus avaient été supprimés ; ils seront à nouveau disponibles.
- Caserne de pompiers : Franck Courpière est le nouveau commandant de la caserne. Un nouveau véhicule (feu + secours routiers) sera affecté à la caserne ; il sera stationné à Marat.
- Intervention d'une habitante du Mas : concerne un problème de chemin.

La séance est levée à 20h20